

RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES


Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1970 B 50007
Numéro SIREN : 627 020 076
Nom ou dénomination : COOPERATIVE METALLURGIQUE DU BOCAGE INDUSTRIES

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2020 sous le numéro de dépôt 4161

N° 812ET 627 020 076 000 22
Certifié conforme à l'original

Jérôme MAILLET


COMPTE-RENDU DE TRAVAUX

COMPTE RENDU DE TRAVAUX DE L'EXPERT-COMPTABLE

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 29 mai 2013, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise COMEBO INDUSTRIES relatifs à l'exercice du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 16 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	6 053 001,00 Euros
- Chiffre d'affaires :	8 373 684,10 Euros
- Résultat net comptable :	250 646,40 Euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Cholet
Le 23 mars 2020

Cyril GELINEAU
Expert Comptable

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	%	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	%	Du 01/01/2017 au 31/12/2017 (12 mois)	%
PRODUCTION	8 219 990	100,00	8 734 988	100,00	8 470 917	100,00
COÛT D'ACHAT	2 864 660	34,85	3 139 397	35,94	3 069 352	36,23
MARGE	5 355 330	65,15	5 595 590	64,06	5 401 565	63,77
Achats fournitures consommables	456 311	5,55	472 582	5,41	508 025	6,00
Autres charges externes	499 628	6,08	494 558	5,66	455 275	5,37
Consommation externe	955 939	11,63	967 139	11,07	963 300	11,37
VALEUR AJOUTÉE	4 399 391	53,52	4 628 451	52,99	4 438 265	52,39
- Subventions	21 340	0,26	3 272	0,04	1 945	0,02
Impôts et taxes	173 783	2,11	192 667	2,21	185 559	2,19
Charges de personnel	3 570 868	43,44	3 734 262	42,75	3 641 371	42,99
	3 723 311	45,30	3 923 657	44,92	3 824 985	45,15
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	676 080	8,22	704 795	8,07	613 280	7,24
Dotations aux amortissements	494 505	6,02	487 286	5,58	478 908	5,65
Dotations aux provisions	29 156	0,35	21 427	0,25	53 344	0,63
- Reprises sur provisions	98 942	1,20	61 695	0,71	10 780	0,13
Autres charges	4		5		3	
- Autres produits	369		176		19	
	424 353	5,16	446 847	5,12	521 456	6,16
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	251 727	3,06	257 948	2,95	91 823	1,08
Produits financiers	227		222		416	
- Charges financières	50 429	0,61	71 444	0,82	91 058	1,07
Résultat financier	-50 202	-0,61	-71 223	-0,82	-90 642	-1,07
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	201 525	2,45	186 725	2,14	1 182	0,01
Produits exceptionnels	49 122	0,60	12 023	0,14	72 450	0,86
- Charges exceptionnelles					12 711	0,15
Résultat exceptionnel	49 122	0,60	12 023	0,14	59 740	0,71
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS	250 646	3,05	198 748	2,28	60 921	0,72
- Impôts sur les bénéfices			-528	-0,01	-1 072	-0,01
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	250 646	3,05	199 276	2,28	61 993	0,73

Le compte 61220000 a été retraité du poste 'Autres charges externes' vers le poste 'Dotations aux amortissements'.

Le compte 61350003 LOCATION GERBEUR CESAB S214L a été retraité du poste 'Autres charges externes' vers le poste 'Dotations aux amortissements'.

Le compte 61350005 LOCATION CHARIOT ELEVSTILL RX a été retraité du poste 'Autres charges externes' vers le poste 'Dotations aux amortissements'.

Le compte 61350007 LOCATION GENERATEUR SOUDAGE a été retraité du poste 'Autres charges externes' vers le poste 'Dotations aux amortissements'.

Le compte 61350008 Location 8 générateurs LORCH a été retraité du poste 'Autres charges externes' vers le poste 'Dotations aux amortissements'.

Le compte 61350010 LOCATION LIXXBAIL COPIEURS a été retraité du poste 'Autres charges externes' vers le poste 'Dotations aux amortissements'.

Le compte 61350020 LOCATION INST. TEL. E DIATONIS L a été retraité du poste 'Autres charges externes' vers le poste 'Dotations aux amortissements'.

Le compte 61350040 LOCATION MATERIEL INFORMATIQUE a été retraité du poste 'Autres charges externes' vers le poste 'Dotations aux amortissements'.

Le compte 61350070 a été retraité du poste 'Autres charges externes' vers le poste 'Dotations aux amortissements'.

Le compte 62100000 PERSONNEL INTERIMAIRES a été retraité du poste 'Autres charges externes' vers le poste 'Charges de personnel'.

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)		Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)		Variation	
	Montant		Montant		%	
Produits d'exploitation						
Production vendue : biens	139 027,61	130 135,08	8 892,53	6,83		
Production vendue : services	8 234 656,49	8 501 371,95	-266 715,46	-3,14		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	8 373 684,10	8 631 507,03	-257 822,93	-2,99		
Autres produits d'exploitation						
Production stockée	-153 694,12	103 480,83	-257 174,95	-248,52		
Subventions d'exploitation	21 339,59	3 272,30	18 067,29			
Reprises / Amort. et Provis. transferts de charge	182 393,09	310 366,35	-127 973,26	-41,23		
Autres produits	369,32	176,39	192,93	109,38		
Total des produits d'exploitation	8 424 091,98	9 048 802,90	-624 710,92	-6,90		
Charges d'exploitation						
Achats de matières premières et autres approv.	2 185 620,48	2 421 385,23	-235 764,75	-9,74		
Variation de stock de mal. prem. et autr. approv.	51 493,67	26 845,50	24 648,17	91,61		
Autres achats et charges externes	2 206 511,93	2 254 494,66	-47 982,73	-2,13		
Impôts, taxes et versements assimilés	173 782,90	192 666,95	-18 884,05	-9,80		
Salaires et traitements	2 363 212,19	2 611 993,43	-248 781,24	-9,52		
Charges sociales	753 316,29	864 015,64	-110 699,35	-12,81		
Dotations aux amortissements s/ immobilisation	400 623,33	389 377,18	11 246,15	2,89		
Dotations aux provisions pour risques et charge	29 156,00	21 427,00	7 729,00	36,07		
Autres charges	3,74	5,11	-1,37	-26,81		
Total des charges d'exploitation	8 163 720,53	8 782 210,70	-618 490,17	-7,04		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	260 371,45	266 592,20	-4 220,75	-2,33		
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés	226,67	221,53	5,14	2,32		
Total des produits financiers	226,67	221,53	5,14	2,32		
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	50 426,53	71 440,39	-21 013,86	-28,41		
Différences négatives de change	2,34	3,65	-1,31	-35,89		
Total des charges financières	50 428,87	71 444,04	-21 015,17	-28,41		
RÉSULTAT FINANCIER	-50 202,20	-71 222,51	21 020,31	28,51		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	210 169,25	195 369,69	14 799,56	7,58		

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)		Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)		Variation	
	Montant		Montant		%	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	210 169,25	195 369,69	14 799,56	7,58		
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels s/ opérations en capital	49 121,77	12 023,15	37 098,62	308,56		
Reprises sur provisions et transfert de charges	14 687,80	14 687,80				
Total des produits exceptionnels	63 809,57	26 710,95	37 098,62	138,89		
Charges exceptionnelles						
Dotations exceptionnelles amort. et provisions	23 332,42	23 332,42				
Total des charges exceptionnelles	23 332,42	23 332,42				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	40 477,15	3 378,53	37 098,62	100,00		
Impôts sur les bénéfices		-528,00	528,00	-8,47		
TOTAL DES PRODUITS	8 488 128,22	9 075 735,38	-587 607,16	-6,47		
TOTAL DES CHARGES	8 237 481,82	8 876 459,16	-359 977,34	-7,20		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	250 646,40	199 276,22	51 370,18	26,78		

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	756 976,00	800 032,00
Réserve légale	1 186 096,00	1 186 096,00
Réserves réglementées	990 754,02	3 990 754,02
Report à nouveau	-376 578,77	-3 575 854,99
Résultat de l'exercice	250 646,40	199 276,22
Subventions d'investissement	191 638,86	156 066,34
Provisions réglementées	563 971,36	555 326,74
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 563 503,87	3 311 696,33
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGE		
Provisions pour charges	29 156,00	21 427,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	29 156,00	21 427,00
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	854 382,50	1 282 717,13
Emprunts et dettes financières divers (3)	349 237,88	333 520,66
Avances et acomptes reçus / commandes	114,48	946,24
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	610 331,34	848 240,20
Dettes fiscales et sociales	637 457,05	821 957,28
Autres dettes	8 817,88	7 933,24
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	2 450 341,13	15 353,98
TOTAL DETTES (1)	2 450 341,13	3 310 670,73
TOTAL PASSIF	6 053 001,00	6 643 794,06

(1) Dont dettes à plus d'un an : 643 549,29 / 1 123 851,42
 (1) Dont dettes à moins d'un an : 1 813 391,75 / 2 185 771,07
 (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 842,51 / 987,26
 (3) Dont emprunts participatifs : 47 544,12 / 25 000,00

BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels	299 458,45	263 239,62	36 218,83	7 404,48
Immobilisations incorporelles en cours	15 500,00		15 500,00	38 200,00
Immobilisations corporelles				
Terrains	593 891,06	517 048,02	76 843,04	85 835,00
Constructions	5 968 676,90	3 685 060,11	2 283 616,79	2 459 069,82
Matériel et outillage industriel	6 777 781,02	6 157 979,74	619 801,28	783 215,25
Autres immobilisations corporelles	125 972,22	107 716,92	18 255,30	5 226,83
Immobilisations en cours	2 314,10		2 314,10	
Avances et acomptes	229 600,00		229 600,00	
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	17 900,00		17 900,00	17 900,00
Autres immobilisations financières	1 614,00		1 614,00	1 614,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 032 707,75	10 731 044,41	3 301 663,34	3 398 465,38
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières, aut. approvisionnements	294 492,00		294 492,00	283 914,67
En cours de biens	398 303,00		398 303,00	418 974,81
Produits intermédiaires et finis	65 872,00		65 872,00	183 503,31
Créances (3)	786 481,81	5 274,17	781 207,64	955 074,88
Clients et comptes rattachés	713 262,77		713 262,77	931 732,63
Créances diverses	413 409,97		413 409,97	384 763,96
Disponibilités	84 790,28		84 790,28	87 364,42
Charges constatées d'avance (3)	2 756 611,83	5 274,17	2 751 337,66	3 245 328,68
TOTAL ACTIF CIRCULANT	16 789 319,58	10 736 318,58	6 053 001,00	6 643 794,06
TOTAL ACTIF			6 329,01	6 392,94

(3) Dont à plus d'un an (brut)

ANNEXE

■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019, dont le total est de 6.053.001,00 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 8.488.128,22 Euros et dégageant un bénéfice de 250.646,40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Stock et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

ANNEXE

■ ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	301 458,45	53 700,00	2 000,00	-38 200,00	314 958,45
Autres postes	301 458,45	53 700,00	2 000,00	-38 200,00	314 958,45
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	301 458,45	53 700,00	2 000,00	-38 200,00	314 958,45
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	593 891,06	4 490 229,57	7 938,94	27 765,05	584 006,83
Terrains	4 490 229,57	1 470 508,39	54 570,25	50 698,77	20 703,20
Constructions sur sol propre	7 334 022,80	27 765,05	2 314,10	229 600,00	2 314,10
Agencements, aménagements des constructions	54 570,25	50 698,77	2 314,10	229 600,00	229 600,00
Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 698,77	20 703,20	2 314,10	229 600,00	229 600,00
Matériel de transport	20 703,20	2 314,10	229 600,00		2 314,10
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 314,10	229 600,00			229 600,00
Immobilisations en cours	229 600,00				229 600,00
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 993 920,84	288 321,29	584 006,83		13 698 235,30
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17 900,00				17 900,00
Autres titres	1 614,00				1 614,00
Prêts et autres immobilisations financières	19 514,00				19 514,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	19 514,00				19 514,00
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	14 314 893,29	342 021,29	586 006,83	-38 200,00	14 032 707,75

ANNEXE

■ ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	255 853,97	9 385,65	2 000,00	263 239,62
Autres immobilisations incorporelles	255 853,97	9 385,65	2 000,00	263 239,62
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	255 853,97	9 385,65	2 000,00	263 239,62
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	508 056,06	183 391,97	584 006,83	517 048,02
Terrains	3 501 668,14	6 550 807,55	54 570,25	3 685 060,11
Construction sur sol propre	6 550 807,55	45 471,94	7 674,73	6 157 979,74
Installations techniques	54 570,25	10 660 573,94	391 237,68	54 570,25
Matériel de transport	45 471,94	7 674,73	584 006,83	53 146,67
Matériel de bureau, informatique et mobilier	7 674,73	584 006,83	10 467 804,79	10 467 804,79
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 660 573,94	391 237,68	584 006,83	10 467 804,79
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	10 916 427,91	400 623,33	586 006,83	10 731 044,41

Les modes et durées d'amortissements retenus sont les suivants :

	Durée d'usage	Durée d'utilisation
- Constructions	linéaire 20 ans	40 ans
- structures composantes	linéaire 20 ans	40 ans
- Agencements constructions	linéaire 10 à 20 ans	10 à 20 ans
- Installations industrielles	linéaire 2 à 20 ans	2 à 20 ans
- structures composantes	linéaire 8 à 10 ans	8 à 10 ans
- Matériel de transport	linéaire 5 ans	5 ans
- Matériel de bureau	linéaire 3 ans	3 ans
- Mobilier de bureau	linéaire 5 à 10 ans	5 à 10 ans

ANNEXE

■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ÉTAT DES CRÉANCES			
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	1 614,00		1 614,00
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	6 329,01		6 329,01
Autres créances clients	780 152,80	780 152,80	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 899,36	1 899,36	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	30 107,32	30 107,32	
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	343,75	343,75	
Etat - Divers	64 911,44	64 911,44	
Débiteurs divers	616 000,90	616 000,90	
Charges constatées d'avance	84 790,28	84 790,28	
TOTAL DES CRÉANCES	1 586 148,86	1 578 205,95	7 943,01
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +

	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +
ÉTAT DES DETTES			
Empr. & dettes / étab. de crédit à 1 an max (1)	1 776,27	1 776,27	
Empr. & dettes / étab. de crédit à plus d'1 an (1)	852 604,23	256 415,60	596 188,63
Emprunts et dettes financières divers (1)	345 952,27	98 591,61	247 360,66
Fournisseurs et comptes rattachés	610 331,34	610 331,34	
Personnel et comptes rattachés	404 876,30	404 876,30	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	202 429,34	202 429,34	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	7 803,77	7 803,77	
Etat - Autres impôts, taxes et assimilés	22 347,64	22 347,64	
Autres dettes	8 817,88	8 817,88	
TOTAL DES DETTES	2 456 941,04	1 613 391,75	843 649,29
	25 000,00		
	429 900,07		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Les comptes débiteurs divers comprennent pour 38 743 € le montant de la retenue de garantie comptabilisée dans le cadre du contrat d'affacturage et pour 568 715 € le solde de créances clients nettes des retenues de garantie et des frais transmis au factor.

ANNEXE

■ ÉTAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Amortissements dérogatoires	555 326,74	23 332,42	14 687,80	563 971,36
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	555 326,74	23 332,42	14 687,80	563 971,36
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Autres provisions pour risques et charges	21 427,00	29 156,00	21 427,00	29 156,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	21 427,00	29 156,00	21 427,00	29 156,00
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Stocks et en-cours	77 462,00		77 462,00	
Comptes clients	5 327,45		53,28	5 274,17
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	82 789,45		77 515,28	5 274,17
TOTAL DES PROVISIONS	659 543,19	52 488,42	113 630,08	598 401,53
Dont dotations et reprises d'exploitation	29 156,00		98 942,28	
Dont dotations et reprises exceptionnelles	23 332,42		14 687,80	

Détail des reprises sur provisions pour risques et charges

	Total	Utilisées	Sans objet
Autres provisions pour risques et charges	21 427,00	21 427,00	
TOTAL	21 427,00	21 427,00	

ANNEXE

■ PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 204,00
Autres créances	19 780,73
TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR	22 984,73

■ CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 778,27
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 836,47
Dettes fiscales et sociales	358 344,77
Autres dettes	5 879,18
TOTAL DES CHARGES À PAYER	419 838,69

■ CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Charges constatées d'avance	84 790,28
Charges d'exploitation	
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE	84 790,28

ANNEXE

■ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Parts sociales	Valeur nominale	Nombre de titres	
		A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice
	16,00	47 311	1 609
			4 300
			Remboursés au cours de l'exercice

Le capital le plus élevé atteint depuis la constitution de la société s'élève à 1 249 056 euros.

Conformément à la législation, le capital minimum, soit 50% du capital le plus élevé, ressort à 624 528 euros.

■ VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
CAPITAUX PROPRES				
Capital	800 032,00	25 744,00	68 800,00	756 976,00
Réserves	5 176 850,02		3 000 000,00	2 176 850,02
Report à nouveau	-3 575 854,99	3 199 276,22		-376 578,77
Résultat de l'exercice	199 276,22	250 646,40	199 276,22	250 646,40
Subventions d'investissements	156 066,34	54 519,00	18 946,48	191 638,86
Provisions réglementées / Amos dérogatoires	555 326,74	23 352,42	14 687,80	563 971,36
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	3 311 696,33	3 553 518,04	3 301 710,50	3 565 503,87

■ VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

	Par secteur géographique	Montant net du chiffre
France		8 081 660,00
Etranger		292 024,00
TOTAL		8 373 684,00

ANNEXE

Engagements en matière de retraite

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 347 748 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2019
- Taux d'actualisation : 1,3 %
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- Convention collective : Métallurgie
- Table de mortalité : TG 05
- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle) : 62 ans
- Progression de salaires : 1%
- Taux de rotation : fort
- Taux de charges sociales patronales : 45%

La dette actuarielle n'est pas inscrite au bilan sous forme de provision.

Elle fait l'objet d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Valeur de la part externalisée à la date de clôture : 87 267 euros
- Montant de la cotisation IFC versée sur l'exercice : 0 euros

Accordés par	Engagements reçus	
	Affacturage	
FACTOFRANCE - En-cours	539 618,00	
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	539 618,00	

La société COMEBE INDUSTRIES a souscrit un contrat d'affacturage auprès de FACTOFRANCE avec prise d'effet au 16 décembre 2017.

Les caractéristiques principales du contrat sont les suivantes :

- Retenue de garantie : 7 % de l'en-cours de créances transférées avec un plancher de 25 000 €
- Plafond de financement : aucun
- Commission de financement : Euribor 3 mois + 0,95 % HT/an, avec un minimum de 0,95%
- Commission d'affacturage : 0,15 % avec un minimum annuel de 5.000 € HT.

Engagements réciproques	Montant
Crédit bail	136 267,20
Intérêts restant à courir sur emprunts	67 437,34
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECIPROQUES	203 704,54

ANNEXE

■ CRÉDIT BAIL

	Redevances restant à payer			Valeur de rachat
	Jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	
Credit bail mobilier				
Inst. techn. mat. et outillage	47 141,04	82 455,35	129 596,39	6 672,81
TOTAL DU CRÉDIT BAIL MOBILIER	47 141,04	82 455,35	129 596,39	6 672,81
TOTAL DU CRÉDIT BAIL	47 141,04	82 455,35	129 596,39	6 672,81

	Valeur d'origine	Redevances de l'exercice	Redevances cumulées	Dotations aux amortissements de l'exercice	Dotations aux amortissements cumulés
Credit bail mobilier					
Inst. techniques, mat. et outillage	227 213,00	47 141,04	106 444,81	45 442,60	104 247,94
TOTAL DU CRÉDIT BAIL MOBILIER	227 213,00	47 141,04	106 444,81	45 442,60	104 247,94
TOTAL DU CRÉDIT BAIL	227 213,00	47 141,04	106 444,81	45 442,60	104 247,94

■ ENGAGEMENTS FINANCIERS

	Engagements donnés	
	Engagements retraite	
Au profit de		
Salariés	347 748,00	
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS	347 748,00	

ANNEXE

■ DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES

	Montant
Emprunts à plus de 2 ans	852 604,23
TOTAL DES DETTES GARANTIES	852 604,23

Nature des suretés

	Dettes garanties
- Nantissement spécial sur la chaîne de peinture	10 652,28
- Affectation hypothécaire de l'immeuble situé à CLAZAY, Bois Dom Girard	841 951,95

Autres garanties ou engagements

Emprunts et dettes financières divers :
- Prêt participatif MICHELIN : 47 544 € - Engagement de créer 10 emplois et de réaliser des investissements d'un montant de 1 620 K€ (hors immobilier) avant le 31/12/2020.

Subventions d'investissement :

- Subvention région Nouvelle-Aquitaine : 145 045 € - La région a décidé d'accorder le 9 août 2018 une aide financière de 20% pour un programme d'investissements d'un montant prévisionnel de 1 450 456 €. La région a versé en 2018 une avance de 50%. Les investissements doivent être acquis avant la date de fin de programme prévue le 05 février 2021. Au 31 décembre 2019 le montant des investissements réalisés s'élève à la somme de 176 696 €. La société COMEBO INDUSTRIES s'engage à compléter de la date de fin de programme à maintenir pendant 3 ans les équipements pour lesquels il a bénéficié de l'aide et à maintenir l'entretien.
- Contrat de préventions des risques professionnels : 9171 € - La CARSAT a décidé d'accorder le 27 novembre 2019 une aide financière de 30% pour un programme d'investissements d'un montant prévisionnel de 305 688 €. La CARSAT a versé en 2019 une avance de 10%. Les investissements doivent être acquis avant la date de fin de programme prévue le 02 octobre 2022. Au 31 décembre 2019 aucun investissement n'a été réalisé. La société COMEBO INDUSTRIES s'engage à remplir les objectifs du contrat et principalement la réduction significative d'un certain nombre de risques spécifiques.
- Subvention région Nouvelle-Aquitaine : 45 348 € - La région a décidé d'accorder le 26 novembre 2019, dans le cadre des aides européennes FEDER/SE et pour le programme intitulé « COMEBO ERP 2018 », une aide financière maximum de 100 000 € pour un programme d'investissements d'un montant prévisionnel de 228 322 €. Les investissements doivent être acquis avant la date de fin de programme prévue le 31 octobre 2020. Au 31 décembre 2019 une somme de 45 348 € correspondant à la quote-part de l'aide relative aux investissements déjà réalisés a été comptabilisée en produit à recevoir. La société COMEBO INDUSTRIES s'engage à ne pas modifier l'opération de façon importante dans les 5 ans de la fin du programme.

ANNEXE

■ INFORMATIONS SUR LES HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES


	Montant
Au titre du contrôle légal des comptes annuels	10 050

COMEDO INDUSTRIES

Scop SA à capital variable

Siège social : 13 chemin de Bois dom Girard – Clazay – 79300 BRESSUIRE

627 020 076 RCS Niort



RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 27 AOÛT 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

A. ACTIVITE DE LA SOCIETE❖ Evolution des affaires

Les ventes 2019 se sont élevées à **8,374 M€**, soit 2,7% de moins que prévu au budget, et 3,1% de moins qu'en 2018. Leur répartition par client a été la suivante :

Clients	2019 (2018)
Grégoire	28% (23%)
CNH	13% (11%)
Groupe Kion + CFCA	12% (11%)
Dont Fenwick-Linde	9% (9%)
Groupe Manitou	11% (13%)
Dont LMH Solutions	7% (9%)
Groupe Kuhn	8% (8%)
Dont Kuhn Huard	7% (7%)
Groupe Mecalac	7% (7%)
Otis	3% (3%)
Autres	16% (21%)

Les hausses de chiffre d'affaires les plus fortes ont été réalisées avec Grégoire (+364 k€), CNH (+141 k€), CFCA (+76 k€), et ABCM (+60 k€).

A l'inverse, les baisses de chiffre d'affaires concernent principalement LMH Solutions (-142 k€), Survitec (-140 k€), Fenwick Linde (-127 k€), F3B Moulds (-109 k€), TLD Europe (-67 k€), Still / OM Carelli (-42 k€), et Acemo / Selva (-42 k€).

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Les principaux éléments économiques caractérisant cette évolution sont les suivants (NB : les agrégats mentionnés ci-dessous sont les soldes intermédiaires de gestion retraités) :

- **La valeur de la production de l'exercice a diminué de 5,9%** sous l'effet de la baisse des ventes, des stocks et des en-cours ;
- La part de sous-traitance et achats de matières et semi-finis dans la production se réduit – **la marge brute baisse de 4,3%** (65,2% de la production totale, soit +1,1 point) ;
- Les coûts d'exploitation hors achats directs de la coopérative baissent quasiment dans les mêmes proportions (-4,1%) que la marge brute malgré les dépenses liées au projet ERP :
 - Energies et autres fournitures de production : -3,4%
 - Autres charges externes : +1%
 - Coût du travail salarié et intérimaire : -4,4%
 - Amortissement et locations longue durée : +1,5%ce qui engendre un **résultat d'exploitation de 252 k€**, au-dessus du budget (232 K€), et quasiment au même niveau qu'en 2018 (260 k€) ;
- Enfin, en lien avec le désendettement, les frais financiers baissent de 30% (50 k€), et la coopérative enregistre 49 k€ de résultat exceptionnel (aides et subventions).

L'exercice 2019 se solde donc par un **résultat net positif de +251 k€**, en progression de 51 k€ par rapport à l'exercice précédent.

❖ Activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice

La société n'a pas mis en œuvre de nouveau projet de recherche ou développement technologique.

❖ Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le budget 2020, établi fin 2019, fixe les objectifs suivants :

- un chiffre d'affaires de 8 M€, en contraction de 4,5% en raison d'une conjoncture moins favorable depuis septembre 2019 ;
- un niveau de production totale de 7,9 M€, en baisse de 3,9% ;
- un résultat d'exploitation en baisse à 119 k€ du fait de ce volume de production inférieur ;
- un résultat courant positif de 80 k€ ;
- un résultat net de 100 k€ après éléments exceptionnels.

❖ Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement majeur d'ordre juridique ou financier n'est intervenu.

Mais la pandémie de Covid-19 a eu, et aura encore dans les mois qui viennent, de lourdes conséquences sur l'économie mondiale, et donc aussi sur l'activité de l'entreprise. Il sera impossible pour la coopérative d'atteindre ses objectifs budgétaires. Les prévisions actuelles sont un chiffre d'affaires d'environ 6,6 M€, et un résultat net proche de l'équilibre.

B. FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société ne possède aucune filiale et n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation.

C. RESULTATS - AFFECTATION

❖ Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

La méthode de valorisation des stocks a cependant évolué, en lien avec la mise en service d'un nouveau progiciel de gestion le 1^{er} juillet 2019. Ce changement de méthode explique en partie la baisse de la valeur des stocks de produits finis et en-cours de production comptabilisée en fin d'exercice.

❖ Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 199 276€.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Résultat de l'exercice : + 250 646 € en report à nouveau.

Les sommes distribuées en dividendes au titre des trois exercices précédents (article 243 bis du Code Général des Impôts) ont été les suivantes :

Exercice	Montant total des dividendes	Dividendes éligibles à la réfaction (art. 158 du Code Général des Impôts)
Clos le 31/12/2017	0 €	0 €
Clos le 31/12/2018	0 €	0 €
Clos le 31/12/2019	0 €	0 €

D. AUTRES INDICATIONS

❖ Résultats des derniers exercices (art. R 225-102 du code de commerce)

Le tableau fait apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices :

Exercice	Total du bilan	Chiffre d'affaires	Résultat net comptable
2015	7 691 961 €	8 762 118 €	- 268 845 €
2016	6 903 312 €	8 246 964 €	- 47 652 €
2017	6 504 984 €	8 572 965 €	+ 61 993 €
2018	6 643 794 €	8 631 507 €	+ 199 276 €
2019	6 643 794 €	8 373 684 €	+ 250 646 €

❖ Situation de l'endettement.

La trésorerie (413 k€) augmente de 29 k€ au cours de l'exercice 2019, sous l'effet :

- d'une part de la réduction pour seulement 57 k€ du fond de roulement, malgré le remboursement net de 412 k€ de dettes financières (banques et anciens associés) ;
- d'autre part de la baisse pour 86 k€ du besoin en fond de roulement, liée entre autres évolutions à la baisse des stocks et en-cours de production.

Pour rappel, l'endettement net de la société au 31 décembre 2018 s'élevait à 1 495 k€. Il s'établit comme suit au 31 décembre 2019 :

- Liquidités	+ 413 k€
- Dettes financières courantes à court terme	- 347 k€
- Dettes financières à plus d'un an	- 806 k€
- Engagements sur locations et crédits-baux à court terme	- 69 k€
- Engagements sur locations et crédits-baux à plus d'un an	- 122 k€
- Provision pour charges	- 29 k€
- Endettement financier net	- 960 k€

L'endettement financier net de la coopérative baisse donc de 535 k€, en raison principalement de la réduction des dettes financières à plus d'un an.

❖ Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients (articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce)

A la clôture du dernier exercice clos, les factures reçues et émises non réglées et dont le terme était échu se répartissaient comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

	Article D. 441-4, I, 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-4, I, 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	Total (1 j et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	Total (1 j et plus)
A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	0	X				4	41	X				15
Montant total des factures concernées TTC	0.00	2 200.88	1 830.36	0.00	39.23	4 070.47	67 167.03	5 063.78	173.11	2 485.10	0.00	7 721.99
% du montant total des achats HT de l'exercice	0.00%	0.08%	0.07%	0.00%	0.00%	0.14%	X					
% du chiffre d'affaires HT de l'exercice	X						0.80%	0.06%	0.00%	0.03%	0.00%	0.09%
B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombres des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal, c. com. Art. L. 441-6 ou L. 443-1)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 JFM Délais légaux : 45 JFM ou 60 J nets						Délais contractuels : 30 JFM Délais légaux : 45 JFM ou 60 J nets					

❖ Participation des salariés au capital

Au 31 décembre 2019, le capital social s'élevait à 756 976 € et était divisé en 47 311 parts sociales de 16 € de nominal chacune.

Le capital détenu par les salariés s'élève à 99,98 %.

* * *

Votre Conseil d'administration vous invite, après la lecture de notre rapport de gouvernement complémentaire, et des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Pour le Conseil d'Administration,

Le Président – Directeur général.





STREGO AUDIT - Poitiers

6 ter, rue Albin Haller
Pôle république 2
86000 Poitiers

T : +33(0) 5 49 37 03 13



COMEBO INDUSTRIES

Société Anonyme Coopérative à capital variable de 756 976 euros

13 Chemin du Bois Girard CLAZAY
79300 BRESSUIRE
RCS NIORT B : 627 020 076

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2019

STREGO AUDIT

STREGO Audit SAS exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly STREGO est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.

Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – 49000 ANGERS – Société inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Angers SAS au capital de 915 213 euros – RCS Angers 800 382 434

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Aux actionnaires de la société « COMEBO INDUSTRIES »,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « COMEBO INDUSTRIES » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 7 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Créances clients

Les créances clients pour un montant de 781 207 € représentent 13 % du total bilan au 31/12/2019.

Nous nous sommes également assurés de la réalité et de la correcte évaluation des créances clients, par la mise en œuvre de confirmation directe auprès des tiers et par l'analyse de l'apurement des soldes.

La société constitue des dépréciations de ses créances clients selon les modalités décrites dans l'annexe des comptes. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société « COMEBO INDUSTRIES », décrite dans la note « Créances et dettes » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Stocks

Les stocks apparaissent au bilan pour un montant de 758 667 €.

La société constitue des dépréciations de stocks selon les modalités décrites en annexe des comptes.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société « COMEBO INDUSTRIES », décrite dans la note « Stocks et en-cours » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Nos contrôles ont porté sur l'analyse des procédures de contrôle interne afférentes au suivi des matières, marchandises et produits en-cours de production et l'analyse des documents correspondants.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article L.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Poitiers, Le 1^{er} juillet 2020

SAS STREGO AUDIT

Emmanuel VIDAL
Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels	299 458,45	263 239,62	36 218,83	7 404,48
Immobilisations incorporelles en cours	15 500,00		15 500,00	38 200,00
Immobilisations corporelles				
Terrains	593 891,06	517 048,02	76 843,04	85 835,00
Constructions	5 968 676,90	3 685 060,11	2 283 616,79	2 459 069,82
Matériel et outillage industriel	6 777 781,02	6 157 979,74	619 801,28	783 215,25
Autres immobilisations corporelles	125 972,22	107 716,92	18 255,30	5 226,83
Immobilisations en cours	2 314,10		2 314,10	
Avances et acomptes	229 600,00		229 600,00	
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	17 900,00		17 900,00	17 900,00
Autres immobilisations financières	1 614,00		1 614,00	1 614,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 032 707,75	10 731 044,41	3 301 663,34	3 398 465,38
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières, aut. approvisionnements	294 492,00		294 492,00	283 914,67
En cours de biens	398 303,00		398 303,00	418 974,81
Produits intermédiaires et finis	65 872,00		65 872,00	183 503,31
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	786 481,81	5 274,17	781 207,64	955 074,88
Créances diverses	713 262,77		713 262,77	931 732,63
Disponibilités	413 409,97		413 409,97	384 763,96
Charges constatées d'avance (3)	84 790,28		84 790,28	87 364,42
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 756 611,83	5 274,17	2 751 337,66	3 245 328,68
TOTAL ACTIF	16 789 319,58	10 736 318,58	6 053 001,00	6 643 794,06
(3) Dont à plus d'un an (brut)			6 329,01	6 392,94

Strego AUDIT
SAS au capital de 915 213 €
Pôle République 2
6T Rue Albin HALLER
86000 POITIERS
RCS ANGERS 800 382 434
N° SIRET 800 382 434 00127 – NAF 6920Z
<https://www.bakertillystrego.com>

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	756 976,00	800 032,00
Réserve légale	1 186 096,00	1 186 096,00
Réserves réglementées	990 754,02	3 990 754,02
Report à nouveau	-376 578,77	-3 575 854,99
Résultat de l'exercice	250 646,40	199 276,22
Subventions d'investissement	191 638,86	156 066,34
Provisions réglementées	563 971,36	555 326,74
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 563 503,87	3 311 696,33
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGE		
Provisions pour charges	29 156,00	21 427,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	29 156,00	21 427,00
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	854 382,50	1 282 717,13
Emprunts et dettes financières divers (3)	349 237,88	333 520,66
Avances et acomptes reçus / commandes	114,48	948,24
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	610 331,34	848 240,20
Dettes fiscales et sociales	637 457,05	821 957,28
Autres dettes	8 817,88	7 933,24
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance		15 353,98
TOTAL DETTES (1)	2 460 341,13	3 310 670,73

TOTAL PASSIF **6 053 001,00** **6 643 794,06**

(1) Dont dettes à plus d'un an

843 549,29 1 123 951,42

(1) Dont dettes à moins d'un an

1 613 391,75 2 185 771,07

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

842,51 987,26

(3) Dont emprunts participatifs

47 544,12 25 000,00

Strego AUDIT
SAS au capital de 915 213 €
Pôle République 2
6T Rue Albin HALLER
86000 POITIERS
RCS ANGERS 800 382 434
N° SIRET 800 382 434 00127 – NAF 6920Z
<https://www.bakertillystrego.com>

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
Produits d'exploitation				
Production vendue : biens	139 027,61	130 135,08	8 892,53	6,83
Production vendue : services	8 234 656,49	8 501 371,95	-266 715,46	-3,14
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	8 373 684,10	8 631 507,03	-257 822,93	-2,99
Autres produits d'exploitation				
Production stockée	-153 694,12	103 480,83	-257 174,95	-248,52
Subventions d'exploitation	21 339,59	3 272,30	18 067,29	
Reprises / Amort. et Provis. transferts de charge	182 393,09	310 366,35	-127 973,26	-41,23
Autres produits	369,32	176,39	192,93	109,38
Total des produits d'exploitation	8 424 091,98	9 048 802,90	-624 710,92	-6,90
Charges d'exploitation				
Achats de matières premières et autres approv.	2 185 620,48	2 421 385,23	-235 764,75	-9,74
Variation de stock de mat. prem. et autr. approv.	51 493,67	26 845,50	24 648,17	91,81
Autres achats et charges externes	2 206 511,93	2 254 494,66	-47 982,73	-2,13
Impôts, taxes et versements assimilés	173 782,90	192 666,95	-18 884,05	-9,80
Salaires et traitements	2 363 212,19	2 611 993,43	-248 781,24	-9,52
Charges sociales	753 316,29	864 015,64	-110 699,35	-12,81
Dotations aux amortissements s/ immobilisation	400 623,33	389 377,18	11 246,15	2,89
Dotations aux provisions pour risques et charge	29 156,00	21 427,00	7 729,00	36,07
Autres charges	3,74	5,11	-1,37	-26,81
Total des charges d'exploitation	8 163 720,53	8 782 210,70	-618 490,17	-7,04
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	260 371,45	266 592,20	-6 220,75	-2,33
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	226,67	221,53	5,14	2,32
Total des produits financiers	226,67	221,53	5,14	2,32
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	50 426,53	71 440,39	-21 013,86	-29,41
Différences négatives de change	2,34	3,65	-1,31	-35,89
Total des charges financières	50 428,87	71 444,04	-21 015,17	-29,41
RÉSULTAT FINANCIER	-50 202,20	-71 222,51	21 020,31	29,51
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	210 169,25	195 369,69	14 799,56	7,58

Strego AUDIT

SAS au capital de 915 213 €
Pôle République 2
6T Rue Albin HALLER
86000 POITIERS
RCS ANGERS 800 382 434
N° SIRET 800 382 434 00127 – NAF 6920Z
<https://www.bakertillystrego.com>

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 (12 mois)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	210 169,25	195 369,69	14 799,56	7,58
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels s/ opérations en capital	49 121,77	12 023,15	37 098,62	308,56
Reprises sur provisions et transfert de charges	14 687,80	14 687,80		
Total des produits exceptionnels	63 809,57	26 710,95	37 098,62	138,89
Charges exceptionnelles				
Dotations exceptionnelles amort. et provisions	23 332,42	23 332,42		
Total des charges exceptionnelles	23 332,42	23 332,42		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	40 477,15	3 378,53	37 098,62	
Impôts sur les bénéfices		-528,00	528,00	100,00
TOTAL DES PRODUITS	8 488 128,22	9 075 735,38	-587 607,16	-6,47
TOTAL DES CHARGES	8 237 481,82	8 876 459,16	-638 977,34	-7,20
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	250 646,40	199 276,22	51 370,18	25,78

Strego AUDIT
SAS au capital de 915 213 €
Pôle République 2
6T Rue Albin HALLER
86000 POITIERS
RCS ANGERS 800 382 434
N° SIRET 800 382 434 00127 – NAF 6920Z
<https://www.bakertillystrego.com>

ANNEXE

■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019, dont le total est de 6.053.001,00 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 8.488.128,22 Euros et dégageant un bénéfice de 250.646,40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Stock et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Strego AUDIT
SAS au capital de 915 213 €
Pôle République 2
6T Rue Albin HALLER
86000 POITIERS
RCS ANGERS 800 382 434
N° SIRET 800 382 434 00127 – NAF 6920Z
<https://www.bakertillystrego.com>
Compte-rendu de travaux

ANNEXE

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Strego AUDIT
SAS au capital de 915 213 €
Pôle République 2
6T Rue Albin HALLER
86000 POITIERS
RCS ANGERS 800 382 434
N° SIRET 800 382 434 00127 – NAF 6920Z
<https://www.bakertillystrego.com>

ANNEXE

■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Autres postes	301 458,45	53 700,00	2 000,00	-38 200,00	314 958,45
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	301 458,45	53 700,00	2 000,00	-38 200,00	314 958,45
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	593 891,06				593 891,06
Constructions sur sol propre	4 490 229,57				4 490 229,57
Agencements, aménagements des constructions	1 470 508,39	7 938,94			1 478 447,33
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 334 022,80	27 765,05	584 006,83		6 777 781,02
Matériel de transport	54 570,25				54 570,25
Matériel de bureau et informatique, mobilier	50 698,77	20 703,20			71 401,97
Immobilisations en cours		2 314,10			2 314,10
Avances et acomptes		229 600,00			229 600,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 993 920,84	288 321,29	584 006,83		13 698 235,30
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Autres titres	17 900,00				17 900,00
Prêts et autres immobilisations financières	1 614,00				1 614,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	19 514,00				19 514,00
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	14 314 893,29	342 021,29	586 006,83	-38 200,00	14 032 707,75

Strego AUDIT
SAS au capital de 915 213 €
Pôle République 2
6T Rue Albin HALLER
86000 POITIERS
RCS ANGERS 800 382 434
N° SIRET 800 382 434 00127 – NAF 6920Z
<https://www.bakertillystrego.com>

ANNEXE

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles	255 853,97	9 385,65	2 000,00	263 239,62
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	255 853,97	9 385,65	2 000,00	263 239,62
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	508 056,06	8 991,96		517 048,02
Construction sur sol propre	3 501 668,14	183 391,97		3 685 060,11
Installations techniques	6 550 807,55	191 179,02	584 006,83	6 157 979,74
Matériel de transport	54 570,25			54 570,25
Matériel de bureau, informatique et mobilier	45 471,94	7 674,73		53 146,67
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 660 573,94	391 237,68	584 006,83	10 467 804,79
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	10 916 427,91	400 623,33	586 006,83	10 731 044,41

Les modes et durées d'amortissements retenus sont les suivants :

		Durée d'usage	Durée d'utilisation
- Constructions			
. structures	linéaire	20 ans	40 ans
. composants	linéaire	20 ans	40 ans
- Agencements constructions	linéaire	10 à 20 ans	10 à 20 ans
- Installations industrielles			
. structures	linéaire	2 à 20 ans	2 à 20 ans
. composants	linéaire	8 à 10 ans	8 à 10 ans
- Matériel de transport	linéaire	5 ans	5 ans
- Matériel de bureau	linéaire	3 ans	3 ans
- Mobilier de bureau	linéaire	5 à 10 ans	5 à 10 ans

Strego AUDIT
SAS au capital de 915 213 €
Pôle République 2
6T Rue Albin HALLER
86000 POITIERS
RCS ANGERS 800 382 434
N° SIRET 800 382 434 00127 – NAF 6920Z
<https://www.bakertillystrego.com>

ANNEXE

■ ÉTAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Amortissements dérogatoires	555 326,74	23 332,42	14 687,80	563 971,36
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	555 326,74	23 332,42	14 687,80	563 971,36
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Autres provisions pour risques et charges	21 427,00	29 156,00	21 427,00	29 156,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	21 427,00	29 156,00	21 427,00	29 156,00
PROVISIONS POUR DÉPRECIATION				
Stocks et en-cours	77 462,00		77 462,00	
Comptes clients	5 327,45		53,28	5 274,17
PROVISIONS POUR DÉPRECIATION	82 789,45		77 515,28	5 274,17
TOTAL DES PROVISIONS	659 543,19	52 488,42	113 630,08	598 401,53
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		29 156,00	98 942,28	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		23 332,42	14 687,80	

Détail des reprises sur provisions pour risques et charges

	Total	Utilisées	Sans objet
Autres provisions pour risques et charges	21 427,00	21 427,00	
TOTAL	21 427,00	21 427,00	

Strego AUDIT
SAS au capital de 915 213 €
Pôle République 2
6T Rue Albin HALLER
86000 POITIERS
RCS ANGERS 800 382 434
N° SIRET 800 382 434 00127 – NAF 6920Z
<https://www.bakertillystrego.com>

ANNEXE

■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ÉTAT DES CRÉANCES				
Actif immobilisé				
Autres immobilisations financières	1 614,00		1 614,00	
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	6 329,01		6 329,01	
Autres créances clients	780 152,80	780 152,80		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 899,36	1 899,36		
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	30 107,32	30 107,32		
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	343,75	343,75		
Etat - Divers	64 911,44	64 911,44		
Débiteurs divers	616 000,90	616 000,90		
Charges constatées d'avance	84 790,28	84 790,28		
TOTAL DES CRÉANCES	1 586 148,86	1 578 205,85	7 943,01	
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
ÉTAT DES DETTES				
Empr. & dettes / étab. de crédit à 1 an max (1)	1 778,27	1 778,27		
Empr. & dettes / étab. de crédit à plus d'1 an (1)	852 604,23	256 415,60	596 188,63	
Emprunts et dettes financières divers (1)	345 952,27	98 591,61	247 360,66	
Fournisseurs et comptes rattachés	610 331,34	610 331,34		
Personnel et comptes rattachés	404 876,30	404 876,30		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	202 429,34	202 429,34		
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	7 803,77	7 803,77		
Etat - Autres impôts, taxes et assimilés	22 347,64	22 347,64		
Autres dettes	8 817,88	8 817,88		
TOTAL DES DETTES	2 456 941,04	1 613 391,75	843 549,29	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 000,00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	429 900,07			

Les comptes débiteurs divers comprennent pour 38 743 € le montant de la retenue de garantie comptabilisée dans le cadre du contrat d'affacturage et pour 568 715 € le solde de créances clients nettes des retenue de garantie et des frais transmises au factor.

Strego AUDIT
SAS au capital de 915 213 €
Pôle République 2
6T Rue Albin HALLER
86000 POITIERS
RCS ANGERS 800 382 434
N° SIRET 800 382 434 00127 – NAF 6920Z
<https://www.bakertillystrego.com>

ANNEXE

■ PRODUITS À RECEVOIR

	<u>Montant</u>
Créances clients et comptes rattachés	3 204,00
Autres créances	19 780,73
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	22 984,73

■ CHARGES À PAYER

	<u>Montant</u>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 778,27
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 836,47
Dettes fiscales et sociales	358 344,77
Autres dettes	5 879,18
TOTAL DES CHARGES À PAYER	419 838,69

■ CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	<u>Montant</u>
Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	84 790,28
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	84 790,28

Strego AUDIT
SAS au capital de 915 213 €
Pôle République 2
6T Rue Albin HALLER
86000 POITIERS
RCS ANGERS 800 382 434
N° SIRET 800 382 434 00127 – NAF 6920Z
<https://www.bakertillystrego.com>

ANNEXE

■ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Valeur nominale	Nombre de titres		
		A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice
Parts sociales	16,00	47 311	1 609	4 300

Le capital le plus élevé atteint depuis la constitution de la société s'élève à 1 249 056 euros.

Conformément à la législation, le capital minimum, soit 50% du capital le plus élevé, ressort à 624 528 euros.

■ VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
CAPITAUX PROPRES				
Capital	800 032,00	25 744,00	68 800,00	756 976,00
Réserves	5 176 850,02		3 000 000,00	2 176 850,02
Report à nouveau	-3 575 854,99	3 199 276,22		-376 578,77
Résultat de l'exercice	199 276,22	250 646,40	199 276,22	250 646,40
Subventions d'investissements	156 066,34	54 519,00	18 946,48	191 638,86
Provisions réglementées / Amos dérogatoires	555 326,74	23 332,42	14 687,80	563 971,36
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	3 311 696,33	3 553 518,04	3 301 710,50	3 563 503,87

■ VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Par secteur géographique

	Montant net du chiffre
France	8 081 660,00
Etranger	292 024,00
TOTAL	8 373 684,00

Strego AUDIT
SAS au capital de 915 213 €
Pôle République 2
6T Rue Albin HALLER
86000 POITIERS
RCS ANGERS 800 382 434
N° SIRET 800 382 434 00127 – NAF 6920Z
<https://www.bakertillystrego.com>

ANNEXE

■ CRÉDIT BAIL

	Redevances restant à payer				Valeur de rachat
	Jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	TOTAL	
Crédit bail mobilier					
Inst. techn. mat. et outillage	47 141,04	82 455,35		129 596,39	6 672,81
TOTAL DU CRÉDIT BAIL MOBILIER	47 141,04	82 455,35		129 596,39	6 672,81
TOTAL DU CRÉDIT BAIL	47 141,04	82 455,35		129 596,39	6 672,81

	Valeur d'origine	Redevances de l'exercice	Redevances cumulées	Dotations aux amortissements de l'exercice	Dotations aux amortissements cumulées
Crédit bail mobilier					
Inst. techniques, mat. et outillage	227 213,00	47 141,04	106 444,81	45 442,60	104 247,94
TOTAL DU CRÉDIT BAIL MOBILIER	227 213,00	47 141,04	106 444,81	45 442,60	104 247,94
TOTAL DU CRÉDIT BAIL	227 213,00	47 141,04	106 444,81	45 442,60	104 247,94

■ ENGAGEMENTS FINANCIERS

Au profit de	Engagements donnés	
	Engagements retraite	
Salariés	347 748,00	
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS	347 748,00	

Strego AUDIT
SAS au capital de 915 213 €
Pôle République 2
6T Rue Albin HALLER
86000 POITIERS
RCS ANGERS 800 382 434
N° SIRET 800 382 434 00127 – NAF 6920Z
<https://www.bakertillystrego.com>

ANNEXE

Engagements en matière de retraite

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 347 748 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2019
- Taux d'actualisation : 1.3 %
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- Convention collective : Métallurgie
- Table de mortalité : TG 05
- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle) : 62 ans
- Progression de salaires : 1%
- Taux de rotation : fort
- Taux de charges sociales patronales : 45%

La dette actuarielle n'est pas inscrite au bilan sous forme de provision.

Elle fait l'objet d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Valeur de la part externalisée à la date de clôture : 87 287 euros
- Montant de la cotisation IFC versée sur l'exercice : 0 euros

Accordés par	Engagements reçus
	Affacturage
FACTOFRANCE - En-cours	539 618,00
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	539 618,00

La société COMEBO INDUSTRIES a souscrit un contrat d'affacturage auprès de FACTOFRANCE avec prise d'effet au 16 décembre 2017.

Les caractéristiques principales du contrat sont les suivantes :

- Retenue de garantie : 7 % de l'en-cours de créances transférées avec un plancher de 25 000 €
- Plafond de financement : aucun
- Commission de financement : Euribor 3 mois + 0,95 % HT/an, avec un minimum de 0,95%
- Commission d'affacturage : 0,15 % avec un minimum annuel de 5.000 € HT.

Engagements réciproques

	Montant
Crédit bail	136 267,20
Intérêts restant à courir sur emprunts	67 437,34
TOTAL DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES	203 704,54

Strego AUDIT
SAS au capital de 915 213 €
Pôle République 2
6T Rue Albin HALLER
86000 POITIERS
RCS ANGERS 800 382 434
N° SIRET 800 382 434 00127 – NAF 6920Z
<https://www.bakertillystrego.com>

ANNEXE

■ DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES

	<u>Montant</u>
Emprunts à plus de 2 ans	852 604,23
TOTAL DES DETTES GARANTIES	852 604,23

Nature des suretés

Dettes garanties

- Nantissement spécial sur la chaîne de peinture	10 652,28
- Affectation hypothécaire de l'immeuble situé à CLAZAY, Bois Dom Girard	841 951,95

Autres garanties ou engagements

Emprunts et dettes financières divers :

- Prêt participatif MICHELIN : 47 544 € - Engagement de créer 10 emplois et de réaliser des investissements d'un montant de 1 620 K€ (hors immobilier) avant le 31/12/2020.

Subventions d'investissement :

- Subvention région Nouvelle-Aquitaine : 145 045 € - La région a décidé d'accorder le 9 août 2018 une aide financière de 20% pour un programme d'investissements d'un montant prévisionnel de 1 450 456 €. La région a versé en 2018 une avance de 50%.

Les investissements doivent être acquis avant la date de fin de programme prévue le 05 février 2021. Au 31 décembre 2019 le montant des investissements réalisés s'élève à la somme de 176 696 €.

La société COMEBO INDUSTRIES s'engage à compter de la date de fin de programme à maintenir pendant 3 ans les équipements pour lesquels il a bénéficié de l'aide et à maintenir l'effectif.

- Contrat de préventions des risques professionnels : 9171 € - La CARSAT a décidé d'accorder le 27 novembre 2019 une aide financière de 30% pour un programme d'investissements d'un montant prévisionnel de 305 688 €. La CARSAT a versé en 2019 une avance de 10%.

Les investissements doivent être acquis avant la date de fin de programme prévue le 02 octobre 2022. Au 31 décembre 2019 aucun investissement n'était réalisé.

La société COMEBO INDUSTRIES s'engage à remplir les objectifs du contrat et principalement la réduction significative d'un certain nombre de risques spécifiques.

- Subvention région Nouvelle-Aquitaine : 45 348 € - La région a décidé d'accorder le 26 novembre 2019, dans le cadre des aides européennes FEDER/FSE et pour le programme intitulé « COMEBO ERP 2018 », une aide financière maximum de 100 000 € pour un programme d'investissements d'un montant prévisionnel de 228 322 €.

Les investissements doivent être acquis avant la date de fin de programme prévue le 31 octobre 2020.

Au 31 décembre 2019 une somme de 45 348 € correspondant à la quote-part de l'aide relative aux investissements déjà réalisés a été comptabilisée en produit à recevoir.

La société COMEBO INDUSTRIES s'engage à ne pas modifier l'opération de façon importante dans les 5 ans de la fin du programme.

Strego AUDIT
SAS au capital de 915 213 €
Pôle République 2
6T Rue Albin HALLER
86000 POITIERS
RCS ANGERS 800 382 434
N° SIRET 800 382 434 00127 – NAF 6920Z
<https://www.bakertillystrego.com>

ANNEXE

■ **INFORMATIONS SUR LES HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

	Montant
Au titre du contrôle légal des comptes annuels	10 050

Strego AUDIT
SAS au capital de 915 213 €
Pôle République 2
6T Rue Albin HALLER
86000 POITIERS
RCS ANGERS 800 382 434
N° SIRET 800 382 434 00127 – NAF 6920Z
<https://www.bakertillystrego.com>

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 AOÛT 2020

En deux mille vingt (2020), le 27 août, à 15h00,

les sociétaires de CO.ME.BO. INDUSTRIES

dont le siège social est situé 13 chemin de Bois dom Girard – Clazay – 79300 BRESSUIRE
et inscrite au RCS de Niort sous le numéro 627 020 076

se sont réunis en Assemblée Générale à l'adresse du siège social.

Il a été dressé une feuille de présence que signent tous les membres présents.

L'Assemblée procède à la composition du bureau :

- Monsieur Jérôme MATHIEU préside l'Assemblée en qualité de Président du Conseil d'Administration, conformément aux statuts ;
- Madame Claudine BONNAUD est appelée comme Secrétaire, conformément aux statuts ;
- Monsieur Jean-Pierre GAUDIN et Madame Pauline ROTUREAU sont appelés comme Assesseurs volontaires.

Monsieur le Président précise que 83 associés ont été convoqués à l'Assemblée générale :


- 76 salariés,
- 6 anciens salariés de la coopérative,
- et l'Union régionale des Scop.

Il communique la feuille de présence aux membres du bureau. Ceux-ci après l'avoir certifiée sincère et véritable, constatent que l'Assemblée Générale réunit plus d'un quart des droits de vote des associés et peut donc délibérer valablement en session ordinaire. En effet, quarante (40) des quatre-vingt-trois (83) associés sont présents ou représentés.

Monsieur le Président dépose ensuite sur le bureau à la disposition des Sociétaires :

- La copie des lettres de convocation adressées au Commissaire aux Comptes et aux Sociétaires ;
- La feuille de présence de l'Assemblée ;
- Les statuts de la Coopérative ;
- Les registres de délibération des Assemblées Générales et du Conseil d'Administration ;
- Les comptes annuels de l'exercice 2019 ;
- Les rapports de gestion et de gouvernement du Conseil d'Administration ;
- Les rapports du Commissaire aux Comptes ;
- Le montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées prévu à l'article L225-115 du Code du Commerce ;
- La liste des associés et leurs nombres de parts sociales.

Il précise que les documents ci-dessus ont été tenus au Siège Social à la disposition des Sociétaires.

CB PR JPC 

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée Générale de ce jour est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Admission de nouveaux associés [**Résolutions n°1 à 4**]
- 2) Bilan 2019
 - a. Présentation des rapports du Conseil d'administration
Rapports de gestion, rapport de gouvernement, bilan sociétal
 - b. Présentation des rapports du Commissaire aux comptes
 - c. Questions des associés
 - d. Approbation des comptes de l'exercice 2019 et quitus aux administrateurs [**Résolution n°5**]
 - e. Affectation du résultat [**Résolution n°6**]
- 3) Renouvellement du Conseil d'administration : 4 postes à pourvoir [**Résolution n°7**]

Pour des raisons sanitaires liées à la pandémie de Covid-19, les points 2.a, 2.b et 2.c ont été traités en amont de la réunion de l'Assemblée générale du 27 août 2020, au moyen de diffusions et échanges par documents écrits, visioconférence le 24 juillet 2020, et vidéos.

Le Président ouvre donc directement la séance sur les votes des résolutions.

1) 1^{ère} et 2^{ème} résolutions : Admission de nouveaux associés employés depuis plus d'un an

L'Assemblée Générale constate la réception des candidatures suivantes de personnes employées dans la coopérative depuis plus d'un an :

1 - Marine Chiron

2 - Cyril Petit

et décide, en application de l'article 15 des statuts, de les admettre en qualité d'associés.

Résolution n°1 : Pour – 36 ; Contre – 1 ; Abstention – 3 ; Nul – 0 (total = 40) → ADOPTÉE

Résolution n°2 : Pour – 35 ; Contre – 2 ; Abstention – 3 ; Nul – 0 (total = 40) → ADOPTÉE

2) 3^{ème} et 4^{ème} résolutions : Admission de nouveaux associés employés depuis plus de six mois et moins d'un an

L'Assemblée Générale constate la réception des candidatures suivantes de personnes employées dans la coopérative depuis plus de six mois et moins d'un an :

3 - Jean-Charles Gabard

4 - Annie Merceron

et décide, en application de l'article 15 des statuts, de les admettre en qualité d'associés.

Résolution n°3 : Pour – 33 ; Contre – 4 ; Abstention – 3 ; Nul – 0 (total = 40) → ADOPTÉE

Résolution n°4 : Pour – 34 ; Contre – 2 ; Abstention – 4 ; Nul – 0 (total = 40) → ADOPTÉE

Mme. Chiron, M. Gabard, Mme. Merceron et M. Petit étant admis comme associés, ils peuvent prendre part à la suite des délibérations : le nombre de présents et représentés est porté à quarante-et-un (41) sur un total porté à quatre-vingt-sept (87) associés.

3) 5^{ème} résolution : Quitus

Après avoir entendu les rapports de gestion et de gouvernement du Conseil d'Administration, et les rapports du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes et le bilan de l'exercice 2019, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de la coopérative telle qu'elle ressort de l'examen desdits rapports.

En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2019.

Résolution n°5 : Pour – 36 ; Contre – 0 ; Abstention – 5 ; Nul – 0 (total = 41) → ADOPTÉE

4) 6^{ème} résolution : Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice net comptable de 250 646,40 euros. L'Assemblée Générale décide que ce bénéfice sera inscrit en totalité au compte « Report à nouveau » dont le solde débiteur sera ainsi porté à la somme de 125 932,37 euros.

Résolution n°6 : Pour – 36 ; Contre – 0 ; Abstention – 5 ; Nul – 0 (total = 41) → ADOPTÉE

5) 7^{ème} résolution : Renouvellement du Conseil d'administration

Quatre postes sont ouverts. Aucun candidat ne s'est déclaré avant le scrutin. Les associés attribuent donc leurs voix aux candidats de leur choix parmi les associés éligibles.

Il en résulte les sous-résolutions suivantes :

a. L'assemblée générale nomme Maxime BAZIN aux fonctions d'administrateur pour une durée de trois ans.

Résolution n°7.a : Pour – 1 ; Contre – 0 ; Abstention – 39 ; Nul – 1 (total = 41) → NON ADOPTÉE

b. L'assemblée générale nomme Cédric BARBEAU aux fonctions d'administrateur pour une durée de trois ans.

Résolution n°7.b : Pour – 1 ; Contre – 0 ; Abstention – 39 ; Nul – 1 (total = 41) → NON ADOPTÉE

c. L'assemblée générale nomme Dominique BENOIT aux fonctions d'administrateur pour une durée de trois ans.

Résolution n°7.c : Pour – 1 ; Contre – 0 ; Abstention – 39 ; Nul – 1 (total = 41) → NON ADOPTÉE

d. L'assemblée générale nomme Cyrille CEDELLE aux fonctions d'administrateur pour une durée de trois ans.

Résolution n°7.d : Pour – 1 ; Contre – 0 ; Abstention – 39 ; Nul – 1 (total = 41) → NON ADOPTÉE

e. L'assemblée générale nomme Marine CHIRON aux fonctions d'administrateur pour une durée de trois ans.

Résolution n°7.e : Pour – 1 ; Contre – 0 ; Abstention – 39 ; Nul – 1 (total = 41) → NON ADOPTÉE

f. L'assemblée générale nomme Sébastien CHUPIN aux fonctions d'administrateur pour une durée de trois ans.

Résolution n°7.f : Pour – 1 ; Contre – 0 ; Abstention – 39 ; Nul – 1 (total = 41) → NON ADOPTÉE

CB PR JPC JM

- g. L'assemblée générale nomme Jean-Charles GABARD aux fonctions d'administrateur pour une durée de trois ans.**
Résolution n°7.g : Pour – 1 ; Contre – 0 ; Abstention – 39 ; Nul – 1 (total = 41) → NON ADOPTÉE
- h. L'assemblée générale nomme Nicolas GRELLIER aux fonctions d'administrateur pour une durée de trois ans.**
Résolution n°7.h : Pour – 1 ; Contre – 0 ; Abstention – 39 ; Nul – 1 (total = 41) → NON ADOPTÉE
- i. L'assemblée générale nomme Marie LAHAYE aux fonctions d'administrateur pour une durée de trois ans.**
Résolution n°7.i : Pour – 2 ; Contre – 0 ; Abstention – 38 ; Nul – 1 (total = 41) → NON ADOPTÉE
- j. L'assemblée générale nomme Annie MERCERON aux fonctions d'administrateur pour une durée de trois ans.**
Résolution n°7.j : Pour – 1 ; Contre – 0 ; Abstention – 39 ; Nul – 1 (total = 41) → NON ADOPTÉE
- k. L'assemblée générale nomme Mickaël MERCERON aux fonctions d'administrateur pour une durée de trois ans.**
Résolution n°7.k : Pour – 1 ; Contre – 0 ; Abstention – 39 ; Nul – 1 (total = 41) → NON ADOPTÉE
- l. L'assemblée générale nomme Cyril PETIT aux fonctions d'administrateur pour une durée de trois ans.**
Résolution n°7.l : Pour – 1 ; Contre – 0 ; Abstention – 39 ; Nul – 1 (total = 41) → NON ADOPTÉE
- m. L'assemblée générale nomme Hervé PITEAUX aux fonctions d'administrateur pour une durée de trois ans.**
Résolution n°7.m : Pour – 1 ; Contre – 0 ; Abstention – 39 ; Nul – 1 (total = 41) → NON ADOPTÉE
- n. L'assemblée générale nomme Vanessa RAYNAUD aux fonctions d'administrateur pour une durée de trois ans.**
Résolution n°7.n : Pour – 1 ; Contre – 0 ; Abstention – 39 ; Nul – 1 (total = 41) → NON ADOPTÉE
- o. L'assemblée générale nomme Pauline ROTUREAU aux fonctions d'administrateur pour une durée de trois ans.**
Résolution n°7.o : Pour – 2 ; Contre – 0 ; Abstention – 38 ; Nul – 1 (total = 41) → NON ADOPTÉE
- p. L'assemblée générale nomme Mikaël SIMON-BOUHET aux fonctions d'administrateur pour une durée de trois ans.**
Résolution n°7.p : Pour – 3 ; Contre – 0 ; Abstention – 37 ; Nul – 1 (total = 41) → NON ADOPTÉE
- q. L'assemblée générale nomme Pierrick SOULARD aux fonctions d'administrateur pour une durée de trois ans.**
Résolution n°7.q : Pour – 9 ; Contre – 0 ; Abstention – 31 ; Nul – 1 (total = 41) → NON ADOPTÉE

L'ordre du jour ayant été épuisé, le Président lève la séance à 17 heures 30.

Claudine BONNAUD
Secrétaire



Jean-Pierre GAUDIN
Assesseur



Jérôme MATHIEU
Président



Pauline ROTUREAU
Assesseur

